

Veille « Appels à Projets et Appels à candidatures » 2019

ARS BFC

- Usagers et parcours de santé

L'ARS BFC met à votre disposition les documents vous permettant de postuler à l'appel à projets que nous lançons avec la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) de Bourgogne-Franche-Comté.

Date limite de candidature : **15 mai 2019 à midi**

- Soins complémentaires en soins palliatifs

L'ARS BFC lance un appel à candidature pour encourager le développement des soins complémentaires auprès des patients en fin de vie ou en situation palliative. La date limite de réception des candidatures est fixée au **14 juin 2019**.

« **Bien vivre chez soi** » grâce à l'adaptation de son logement – Appel à projets 2019 de la Conférence des Financeurs de la Côte-d'Or. Les projets sont à renvoyer **avant le 24 juin 2019** à l'adresse suivante :

dgsd.ps.daa@cotedor.fr - Documents disponibles sur www.uriopss-bfc.fr

Développer des projets favorables à la santé environnementale dans les territoires

Appel à projets conjointement avec le Conseil régional et la DREAL pour le développement de projets favorables à la santé environnementale dans les territoires.

Clôture le **8 juillet 2019** à 17h. [Infos](#)

Evaluation d'impact sur la santé

Dans le cadre de l'action 35 du PRSE3, l'ARS et le Conseil régional lancent un appel à projet visant à promouvoir le développement de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé en Bourgogne-Franche-Comté dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Vous trouverez le [cahier des charges](#) correspondant à ce projet, ouvert jusqu'au **8 juillet 2019**, 17h.

➤ Développement Numérique

EIG organise un concours à destination des associations des secteurs sociaux, sanitaires et médico-sociaux pour son fonds de dotation dont l'objectif est de soutenir les initiatives de développement numérique. À la clé ? 19 000€ et une visibilité médiatique de votre action.

Enjeux :

- Faire du numérique un levier au service du projet associatif
- Favoriser, soutenir et renouveler l'engagement des ses salariés

Conditions d'éligibilité du projet :

- Être porté par une association Loi de 1901
- Viser à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement de personnes fragiles ou vulnérables
- Utiliser la technologie numérique
- Un seul projet par association
- Projet réalisable avant juin 2020

Infos pratiques :

- 15 avril au 15 juin : retrait des dossiers de candidatures [sur le site d'EIG](#)
- **Avant le 26 juin 2019 (à minuit)** : dépôt des dossiers de candidatures auprès d'EIG association : fondsdedotation@eig.fr
- Juillet-Août : étude des candidatures par le conseil d'administration de l'association EIG
- Octobre 2019 : remise de prix lors d'un événement dédié à Paris

▣ Secteur Personnes âgées – Personnes Handicapées

Appel à candidatures 2019

Lancement de l'appel à candidatures pour le prix Alzheimer: pour une société solidaire et inclusive 2019

La Fondation de France, en partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer, a le plaisir de vous informer du lancement de l'édition 2019 du **prix Alzheimer : pour une société solidaire et inclusive**.

Son objectif : récompenser des actions de proximité en faveur d'une société plus accueillante pour les personnes ayant la maladie d'Alzheimer.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES FORMULAIRES DE CANDIDATURES : 8 AVRIL 2019

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS COMPLETS : 17 MAI 2019

Pour en savoir plus et télécharger la **plaquette de présentation de l'appel à prix et le dossier de participation** :
- sur www.fondation-mederic-alzheimer.org, rubrique soutenir > Les initiatives locales soutenues > Prix avec la Fondation de France et sur www.fondationdefrance.org, rubrique « grand âge »

Appel à projets Handicap et perte d'autonomie

Cet appel à projets de recherche propose 5 modalités de soutien :

- Contrat de définition
- Aide à la mise en place de projets européens
- Soutien de projets de recherche
- Soutien de projets exploitant des bases de données existantes
- Soutien à des réseaux thématiques mixtes de recherche

Date butoir : 28/05 - [Information site de la CNSA](#)

Pour candidater aux groupes de travail de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement

Dans le cadre de la mesure 84 de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement **dédiée à l'élaboration d'un kit pédagogique en direction des formateurs du travail social**, pilotée par la Direction générale de la cohésion sociale, le SG-CIH et la délégation interministérielle, nous procédons à la constitution d'un groupe d'experts qui sera en charge de la production des contenus.

C'est pourquoi nous lançons un appel ouvert à candidature visant à recruter :

- 2 représentants de professionnels de terrain travaillant au contact direct des personnes autistes ou ayant des troubles du neurodéveloppement : éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, ...
- 2 responsables d'établissements médico-sociaux (ESMS) : un établissement/ un service
- 3 auto-représentants autistes et TND
- 2 aidants de personnes autistes ou ayant des troubles du neurodéveloppement
- 2 cliniciens, spécialistes des TSA

Les travaux se dérouleront entre mars et Juin pour un total de 5 journées de travail en présentiel. [Info](#)

➤ Secteur ENFANCE

Appel à projets en Bourgogne Franche-Comté « Repérer et mobiliser les publics « invisibles » et en priorité les plus jeunes d'entre eux » - Publication de l'appel à projets le 31 janvier 2019 pour une durée d'1 an. Le public cible de l'AAP sont les jeunes de 16 à 29 ans, et parmi eux prioritairement les jeunes en situation de handicap (reconnu RQTH ou non), et/ou résidant en QPV ou en ZRR.

Les dossiers doivent respecter un seuil financier de 50 000 euros pour des projets d'une durée de 2 à 4 ans. Les dossiers de candidatures doivent être déposés par les porteurs de projets sur le site internet dédié via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-bfc-reperer-publics-invisibles>.

Il conviendra pour chaque candidat, de créer en amont un compte usager via le lien suivant : https://www.demarches-simplifiees.fr/users/sign_up.

Dates limites prévisionnelles de dépôt des candidatures :

-le 14 juin 2019 pour la 2ème vague

-le 15 octobre 2019 pour la 3ème vague

-le 21 février 2020 pour la 4ème vague

➤ Fondation de France

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

Dates limites : **24/04/19 – 18/09/19** - [Dossier](#)

Fondation
de
France

Programme Personnes Agées :

[Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'à la fin de sa vie](#)

[Vieillir acteur et citoyen de son territoire](#)

**Emploi et activité : des solutions innovantes et solidaires pour une société numérique intégrante
Soutenir des projets intégrateurs qui créent de la solidarité pour l'accès au travail <**

Deuxième session : 29 mai 2019

Accès de tous à tout - 24 avril et 18 septembre 2019

Retrouvez toutes les actualités et appels à projets sur : <https://www.fondationdefrance.org/fr>

Retrouvez-nous sur les Réseaux Sociaux :

